

# Concours internes 2025

## Adjointes techniques

### Phase d'admissibilité

### Relevé de conclusions

## Contexte du concours

### Le jury

Le jury est composé de 5 membres (3 femmes et 2 hommes) affiliés aux BAP A (3), B (1), D (1).

### Les candidats

Six candidats ont déposé une candidature pour cinq promotions possibles. Deux postes affectés sont proposés. Deux candidats ont déposé une double candidature (poste affecté et non affecté).

La répartition des candidatures est la suivante : les six dossiers pour la BAP A dont 2 sur postes affectés.

Parmi les candidats, trois sont des femmes (50 %) et trois sont des hommes (50%) dont l'âge est compris entre 21 et 54 ans. L'âge moyen est de 36 ans.

## Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue le 16 septembre 2025 en distanciel pour tous les membres du jury.

### Analyse des dossiers en amont de la réunion d'admissibilité et critères retenus

Le jury a cherché à évaluer si les fonctions exercées par l'agent relevaient du corps des Adjointes techniques (AT) au regard des emplois-types Referens et des critères généraux décrits dans le guide du candidat. Chaque dossier de candidature a été évalué selon les huit critères suivants : la qualité du travail et la fiabilité des réalisations, les qualités relationnelles, l'implication personnelle, la capacité de réflexion et de recul, l'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales, le degré d'initiative et de responsabilité, les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles, la formation continue.

Dans la notation des dossiers, le jury a accordé le coefficient le plus important à la qualité du travail et à la fiabilité des réalisations. Les coefficients les moins importants ont été attribués à l'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales, les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles et aussi à la formation continue. Pour les candidatures sur poste affecté, le jury a cherché à évaluer le potentiel des candidats à remplir pleinement les missions du profil de poste.

Chaque membre a été rapporteur de tous les dossiers et chaque membre à noter les six dossiers sur chacun des critères cités ci-dessus en se basant sur ce qui était décrit dans les différentes parties du dossier. Les rapporteurs ont cherché à identifier des éléments factuels démontrant que le candidat exerce les missions attendues d'un AT. Les rapporteurs ont tenu compte de la clarté du propos, du choix d'exemples pertinents venant à l'appui des déclarations et de la prise de recul des candidats sur leurs activités ainsi que sur leur positionnement dans leur environnement de travail.

## Déroulement de la réunion d'admissibilité

Seulement cinq dossiers ont été traités le jour de l'admissibilité car un candidat s'est désisté.

Pour chaque candidature, un avis général a été donné par chacun des membres du jury ainsi que les points positifs et les suggestions d'amélioration. Ensuite, chaque critère a été repris un par un. Les notes données par chaque membre du jury pour chacun des huit critères ont été comparées et argumentées notamment en cas d'écart de notes. Effectivement, une attention particulière a été portée aux dossiers pour lesquels les avis des rapporteurs différaient. Après discussion, chaque membre avait le choix de réajuster sa note. Une fois les huit critères abordés, une note par candidat et par membre a été calculée en fonction des pondérations attribuées aux différents critères. Les cinq notes obtenues ont été moyennées de façon à attribuer une note unique par candidat.

Toutes les décisions ont été approuvées et prises par l'ensemble du jury. Les membres du jury ont déclaré leurs liens d'intérêts avec les candidats avant de pouvoir accéder aux dossiers. Tout membre du jury ayant un lien d'intérêts avec un candidat n'a pas évalué son dossier ni participé aux discussions le concernant.

## La notation

Les notes s'échelonnent de 10/20 à 18/20. Les dossiers ayant une note supérieure à 10 ont été déclarés admissibles.

A l'issue de cette phase d'admissibilité, le jury a retenu cinq dossiers pour la phase d'admission, soit 100 % des dossiers déposés : 2 femmes (40%) et 3 hommes (60%), dont l'âge varie entre 21 et 54 ans avec un âge moyen de 37 ans.

## Commentaires et conseils aux candidats

De manière générale, le jury tient à souligner :

- Le sérieux et l'investissement global des candidats,
- Les points forts relevés : qualité rédactionnelle des dossiers de candidature, maîtrise des connaissances techniques et motivation pour le service public,
- Les points à améliorer : qualité et métrologie peu abordés, illustration des compétences et des savoir-être par des exemples concrets et chiffrés.

## Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier **à l'issue de la procédure de concours** d'un retour individualisé sur leur dossier exclusivement auprès du Président de jury.

La demande doit se faire **exclusivement par mail** auprès du président, M. Régis TOMAS ([regis.tomas@inrae.fr](mailto:regis.tomas@inrae.fr)), qui proposera un rendez-vous téléphonique ou une visio-conférence le 16 ou le 17 octobre 2025.